ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

universités

Question écrite n° 3585

Texte de la question

M. Frédéric de Saint-Sernin appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les difficultés rencontrées par de nombreux élèves qui font le choix d'étudier le théâtre en faculté. En effet, de nombreux lycées proposent des classes littéraires avec option théâtre, qui sont fréquemment choisies par des élèves désireux de poursuivre une carrière dans les métiers de l'art. Malheureusement, forts de ce baccalauréat artistique, ils ne peuvent souvent pas s'inscrire à la faculté par manque de place. Ils perdent ainsi leur temps et gâchent leur talent. Il lui demande s'il envisage de développer cette voie artistique. - Question transmise à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

Texte de la réponse

Les filières arts du spectacle à l'université font effectivement l'objet d'une demande croissante de la part des étudiants depuis une dizaine d'années, notamment des bacheliers littéraires option théâtre. Douze mille étudiants environ sont inscrits en arts du spectacle dont la moitié en études théâtrales dans dix-neuf universités. L'augmentation constante des effectifs peut donc expliquer des difficultés localisées de capacités d'accueil alors que l'ensemble du territoire est pratiquement couvert. Aussi, étant donné le caractère relativement limité des débouchés professionnels dans ce secteur, le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche entend développer une action essentiellement qualitative dans quatre directions : l'amélioration des conditions matérielles d'accueil (locaux et équipements) ; une concertation plus étroite entre les lycées et les universités dans la perspective d'une politique de site ; la diversification des cursus étudiants dans le cadre des nouveaux parcours pluridisciplinaires de licence proposée à partir de 2003 aux établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de leur contrat quadriennal afin d'offrir aux bacheliers littéraires théâtre de plus larges perspectives d'avenir, en particulier vers les concours de recrutement de professeurs ; l'organisation, en collaboration avec les établissements du ministère de la culture, de formations professionnalisantes, aux divers niveaux de formation supérieure dans des spécialités nouvelles répondant à des besoins identifiés.

Données clés

Auteur : M. Frédéric de Saint-Sernin
Circonscription : Dordogne (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 3585
Rubrique : Enseignement supérieur
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : jeunesse et éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 septembre 2002, page 3298

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/12/questions/QANR5L12QE3585

Réponse publiée le : 27 janvier 2003, page 583